

CONDUITE BOITE AUTOMATIQUE (B78)

*La conduite sur boîte automatique peut se révéler moins onéreuse et être une solution
Avantages et inconvénients de cette option afin de prendre la bonne décision*

Le permis sur une boîte automatique (B78) autorise la conduite des véhicules équipés de boîte automatique, séquentielle ou robotisée seulement. Il s'adresse à chacun de nous, et plaît beaucoup aux personnes ayant des difficultés dans le maniement d'une boîte à vitesse et de l'embrayage.

Le choix du permis sur boîte automatique est souvent lié à la recherche de la simplicité. Les candidats dont les parents disposent d'une voiture avec la boîte automatisée sont les plus enclins à passer le permis sur boîte « auto ». Les véhicules équipés de boîtes automatiques sont de nos jours plus efficaces et moins énergivores. Cet équipement est maintenant disponible à un coût abordable, elles sont de plus en plus nombreuses dans les offres de location.

Apprentissage qui réduit le nombre de leçons de conduite à 13H minimum, au lieu de 20 h sur boîte mécanique. Cela élimine le contrôle de l'embrayage et l'utilisation d'une pédale supplémentaire

La conduite est plus sereine ; Plus de concentration sur : l'observation, l'analyse et la gestion de l'environnement.

Les chances de réussir son permis du premier coup est assez élevées, ce qui évite des suppléments de frais.

A l'obtention du permis B78, le candidat doit attendre 03 mois (depuis 01/2017) pour avoir l'autorisation de conduire une boîte manuelle : Il lui suffira de 7h de conduite en boîte mécanique dans une auto école labellisée pour ôter la restriction B78

Documents à présenter :

Photocopie carte d'identité ou séjour R/V

04 photos identité numérisées

Attestation de recensement

Justificatif de domicile (Moins de 3 mois ET photocopie carte identité de l'hébergeant)

ASSR2

Attestation hébergement

Attestation JDC (Copie)